UNIFOR DANS LE SECTEUR DES SERVICES GÉNÉRAUX

Le secteur des services généraux d'Unifor regroupe près de 95 000 membres répartis dans divers segments comme l'hôtellerie, les soins de santé, l'éducation et d'autres branches d'activités mentionnées dans les profils de certains secteurs d'Unifor. Les 8 000 membres restants dont il est question ici fournissent des services essentiels qui contribuent considérablement au bien-être social et économique du Canada. Les membres des « autres services » travaillent dans différents domaines, dont la sécurité, l'entretien ménager, le soutien administratif, les services de placement et le soutien aux municipalités ou au gouvernement.

Alors que la couverture syndicale stagne à 33 % dans l'ensemble du secteur des services, cette proportion est fortement faussée par les branches d'activité du secteur public, où la couverture syndicale dépasse souvent 70 %. La couverture syndicale a tendance à être considérablement plus faible dans le secteur des autres services.

La taille des unités de négociation varie considérablement, allant de 4 à 425 membres. Parmi les principaux employeurs, on peut citer Securitas Canada, SerVantage, le District régional de Sunshine Coast et le Groupe Mount Pleasant, qui exploite des cimetières. Plus de la moitié des membres d'Unifor présents dans ce secteur vivent en Ontario.

Principaux employeurs d'Unifor	Nombre approximatif de membres
Securitas Canada	425
SerVantage	306
District régional de Sunshine Coast	286
Groupe Mount Pleasant (cimetières)	190

Faits et chiffres du secteur		
EXTRANTS		
PIB sectoriel	552,7 G\$	
Part du PIB canadien	28,0 %	
COMMERCE		
Exportations	10,2 G\$	
Importations	12,0 G\$	
Balance commerciale	-1,8 G\$	
EMPLOI		
Empļoi total	14 708 000	
Évolution sur 10 ans	+17,2 %	
Pourcentage des effectifs à temps partiel	26,6 %	
Salaire horaire moyen Évolution du salaire réelle sur 10 ans	26,24 \$/h +2,1 %	
Moyenne des heures travaillées par semaine	31,7	
ENVIRONNEMENT		
Émissions de gaz à effet de serre (2022) Évolution sur 10 ans Part des émissions totales de l'industrie canadienne	132 750 kt +0,7 % 21,0%	
MAIN-D'ŒUVRE		
Taux de syndicalisation	33,0 %	
Membres d'Unifor dans le secteur	8 000	
Part du total des membres d'Unifor	2,5 %	

290

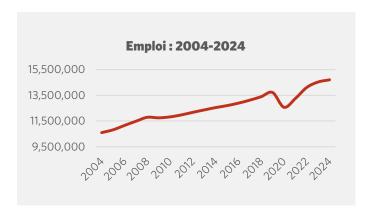
Nombre d'unités de

négociation d'Unifor



SITUATION ACTUELLE

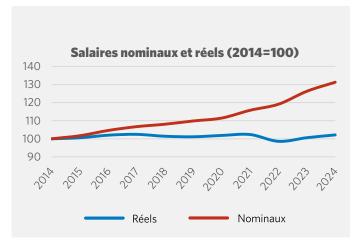
Le secteur des services a connu une croissance continue, ce qui met en évidence la transition du Canada vers une économie de services. Pour chaque emploi perdu dans le secteur de la production de biens, de nombreux emplois ont été créés dans le secteur des services. En 2024, près de 15 millions de Canadiennes et Canadiens



travaillaient dans le secteur des services, ce qui représente une augmentation de 17 % au cours de la dernière décennie. Bien que connu pour ses conditions de travail précaires et ses peti ts salaires dans des segments clés comme l'hôtellerie, la vente au détail et la prestation de soins, le secteur des services est un moteur économique qui contribue pour 28 % au produit intérieur brut du pays.

Au Canada, les travailleuses et travailleurs du secteur des services font face à d'importantes pressions économiques, principalement causées par une inflation persistante, une grave crise du coût de la vie et les effets indirects des politiques commerciales et économiques. Ces facteurs ont érodé le pouvoir d'achat et contribuent à l'instabilité financière des travailleuses et travailleurs du secteur des services. Alors que les prix des biens et des services essentiels, comme la nourriture et le logement, ont monté en flèche après la pandémie, les salaires n'ont pas progressé au même rythme et le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs de ce secteur a considérablement diminué.

Les pressions économiques sur les entreprises, comme la hausse des coûts des intrants et les marges bénéficiaires relativement basses, aboutissent souvent à des stratégies dont le but est de diminuer les frais liés à la main-d'œuvre, notamment des efforts pour empêcher la syndicalisation des employés, le recours excessif au travail à temps partiel et des investissements dans les technologies d'automatisation pour



remplacer la main-d'œuvre. Cela entraîne souvent de plus faibles augmentations générales de salaires pour les travailleuses et travailleurs des secteurs touchés. Parallèlement, la guerre commerciale provoquée par les États-Unis et les menaces persistantes de tarifs douaniers américains sur les biens de consommation ont entraîné des hausses de prix sur certains articles, qui se sont ajoutées aux tensions inflationnistes. Tous ces facteurs créent une situation difficile pour les travailleuses et travailleurs. qui se retrouvent coincés financièrement à la fois par la quasi-stagnation de leurs salaires découlant des mesures de réduction des coûts des entreprises et par l'augmentation des prix des produits de consommation courante.

ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DES SERVICES GÉNÉRAUX

Il faudrait augmenter le nombre des travailleuses et travailleurs du secteur des services pour répondre à la demande croissante dans ce secteur. Cependant, ces emplois sont souvent plus précaires et moins bien rémunérés que les emplois du secteur de la production de biens, comme le secteur de la fabrication. Le secteur des services est caractérisé par des milieux de travail de petite taille, un fort roulement du personnel et des effectifs géographiquement dispersés, ce qui complique les efforts de syndicalisation. Les intérêts variés des travailleuses et travailleurs font en sorte qu'il est difficile de développer la solidarité et de négocier des conventions collectives. Les innovations technologiques, comme l'automatisation et l'intelligence artificielle, représentent une menace pour la sécurité d'emploi dans ce secteur.

L'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services, lesquels sont surtout occupés par des femmes, des travailleuses et travailleurs âgés non essentiels et des travailleuses et travailleurs racialisés, a donné lieu à une maind'œuvre dont les besoins se croisent et diffèrent fondamentalement des secteurs de la fabrication traditionnels, à prédominance masculine. Afin de servir les intérêts des effectifs diversifiés du secteur des services, il est essentiel d'adapter nos activités de recrutement et nos stratégies de négociation, ainsi que les normes d'emploi prévues par la loi, de façon à répondre aux besoins des travailleuses et des personnes racialisées du Canada. La fragmentation des lieux de travail a entraîné des inégalités dans les résultats des négociations. Afin d'améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs de ce secteur, il faut élaborer une stratégie sectorielle coordonnée en matière de négociation collective, dans le but d'obtenir des gains économiques semblables et de faire progresser des demandes de négociation unifiées à chaque table de négociation. Afin de lutter contre la précarité et l'insécurité financière, deux problèmes courants dans ce secteur, il faut mettre l'accent, d'une manière concertée, sur les salaires et les dispositions relatives à la sécurité d'emploi, ainsi que sur les avantages sociaux en matière de santé et les régimes de retraite financés par l'employeur.

Unifor doit continuer de militer auprès des gouvernements en faveur de l'accréditation par

vérification des cartes d'adhésion, afin de faciliter la syndicalisation des travailleuses et travailleurs traditionnellement difficiles à rejoindre. En outre, afin d'améliorer les conditions générales du secteur, il est essentiel d'exercer des pressions sur les gouvernements pour qu'ils instituent des mesures de protection pour les travailleuses et travailleurs, comme des horaires de travail acceptables, le droit à la déconnexion et des normes d'emploi améliorées pour les travailleuses et travailleurs temporaires et ceux et celles de l'économie à la demande.

Recommandations pour développer le secteur

- Mettre en œuvre une stratégie de négociation collective coordonnée entre les différents segments du secteur, qui aura pour objectif d'obtenir des gains économiques considérables et d'unifier les demandes de négociation des unités afin d'améliorer les conditions de travail et de réduire l'insécurité financière.
- Militer en faveur de l'accréditation par la vérification des cartes afin de faciliter les efforts de syndicalisation, particulièrement pour les travailleuses et travailleurs traditionnellement difficiles à rejoindre dans le secteur des services, et d'améliorer ainsi leur représentation et leurs droits.
- Réclamer des mesures plus rigoureuses pour protéger les travailleuses et travailleurs, comme des horaires de travail acceptables, le droit à la déconnexion et des normes améliorées pour les travailleuses et travailleurs temporaires et ceux et celles de l'économie à la demande, afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail de cette main-d'œuvre diversifiée.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de syndicalisation et de négociation spécifiquement conçues pour répondre aux besoins particuliers des travailleuses et travailleurs racialisés présents dans le secteur des services, afin d'encourager la solidarité et d'accroître le pouvoir de la négociation collective.